

3

FICHE AIDE-MÉMOIRE LE SEXTAGE ET LA SEXTORSION

Le sextage

Le sextage peut se définir comme l'envoi de messages écrits ou vocaux, de vidéos, de captures d'écran, de photos à caractère sexuel, de soi ou d'une autre personne par voie électronique (courriel, texto, application...) ce n'est donc pas seulement l'envoi de photos intimes de soi.

La sextorsion

Le mot sextorsion vient du terme extorsion. La sextorsion, c'est lorsqu'une personne échange des messages sur Internet avec une autre personne pour avoir des photos à caractère sexuel. La personne qui fait de la sextorsion va ensuite utiliser les photos intimes pour faire du chantage pour obtenir ce qu'elle veut, soit de l'argent ou plus de photos.

Quelques conseils en vrac

- Soyez à l'écoute de votre enfant ;
- Ne coupez pas Internet drastiquement, mais entamez les discussions avec votre jeune ;
- Soyez à l'affût des changements de comportements ;
- Parlez des risques associés au sextage ;
- Parlez de la loi avec votre enfant ;
- Installez des paramètres de sécurité sur les appareils électroniques ;
- Parlez des comportements sains et malsains ;
- Parlez de sexualité saine avec votre jeune ;
- Suggérez-lui de bloquer les personnes qui lui ont demandé cela ;
- Parlez-lui des ressources disponibles.



SELON LA LOI...

MENACER DE PARTAGER UNE IMAGE INTIME POUR OBTENIR QUELQUE CHOSE D'UNE PERSONNE PEUT ÊTRE UN CRIME.

RESSOURCES

TEL-JEUNES.COM
JEUNESSEJÈCOUTE.COM

